

** Cette fiche à été générée sur formation-cn.fr le 08/12/2021 à 02:12 **

Ref : CN458

Durée : 1 journée

Tarif : 950 €HT

Formation égalité professionnelle

Alors que les femmes ont massivement investi le marché du travail et que leur niveau d'éducation a rejoint voire dépassé celui des hommes, les inégalités professionnelles persistent entre les femmes et les hommes. Aussi, la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui bénéficie aux salariés, aux entreprises et à la société tout entière, constitue une priorité. Des lois ont été votées, des mesures, des dispositifs et des outils sont mis en place pour promouvoir cette égalité et sanctionner les entreprises ne respectant cette égalité salariale. Cette formation égalité professionnelle tient compte des mesures de la loi votée le 26 juin 2014 par le Parlement.

Objectifs de la formation Égalité professionnelle :

Connaître les notions clés afin de construire une politique d'égalité professionnelle. Sensibiliser les managers à cet enjeu. Prévenir les risques de contentieux.

Programme de la formation Égalité professionnelle :

Appréhender les risques juridiques :

- Le fondement de l'égalité de traitement,
- La notion de discrimination,
- La charge de la preuve,
- Un acteur incontournable : La Halde,
- Les sanctions encourues

Travail égal - Salaire égal :

- Le principe,
- la portée des différentes jurisprudences pouvant justifier de différences de traitement salarial par des critères objectifs et pertinents,
- La résorption des écarts salariaux,
- Les avantages catégoriels et notion d'appartenance à une catégorie

Sensibiliser les managers à de bonnes pratiques managériales :

- Les situations à risque et leur prévention,
- Les différentes actions correctives pour mettre en place l'égalité professionnelle

Éviter la pénalité sociale de 1% au titre de l'égalité professionnelle hommes/femmes :

- La date de mise en place d'un accord ou d'un plan d'action,
- Le contenu de l'accord ou du plan d'action,
- Le rôle des partenaires sociaux,
- La réalisation d'un rapport de situation comparée,
- Le montant de la pénalité sociale,
- L'intervention de l'administration

Public

DRH, RRH, Chefs d'entreprise ou d'établissement, Juristes d'entreprise, Experts comptables, Directeurs financiers...

Méthodes pédagogiques

La formation est décomposée en séquences qui respectent une progression pédagogique et agissent sur les trois niveaux d'apprentissage : savoir, savoir-faire et motivation. Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée. Tous les cas pratiques seront adaptés à votre contexte.